



SAINT AMBROISE IMMOBILIER
SARL au capital de 8000 € - RCS Paris 802 071 167
Siège social : 67 boulevard Voltaire 75011 PARIS
Tel : 01.47.00.01.00
Mail : paris11stambroise@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/09/2014

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Biens d'habitation

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 150 000 €	8 333.33 €	10 000 €
De 150 001 € à 300 000 €	6,66 %	8 %
De 300 001 € à 500 000 €	5,83 %	7 %
Plus de 500 001 €	5.00 %	6 %

Parkings et box

Honoraires HT	Honoraires TTC
3 333 €	4 000€

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 15/09/2014 (loi ALUR)

Rémunération de l'agence qui se livre ou prête son concours à l'établissement de l'acte de location :

A la charge du bailleur :

Entremise – Négociation – Visite du locataire – Constitution du dossier – Rédaction du bail :

Un mois de loyer charges comprises TTC

A la charge du locataire :

Honoraires de visite : 4 € TTC/m² - Constitution du dossier : 4 € TTC/m²

Rédaction du bail : 4 € TTC/m² - Etat des lieux : 3 € TTC/m²

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

30% HT du loyer annuel hors charges, soit 36 % TTC à la charge du locataire.

Gestion locative :

Honoraires de gestion :

6% HT du loyer annuel, soit 7,2% TTC à la charge du bailleur en cas de mandat de location exclusif.

7% HT du loyer annuel, soit 8,4% TTC à la charge du bailleur en cas de mandat de location simple.